



Bureau Exécutif du 8 octobre 2004

Présents : F. Serex, C. Perruchet, Mme M. Ansquer, J. Férygnac, J. Taillefer
Excusés : J. Bettenfeld, F. Perez, C. Scarsi, J. Brihault, R. Hahn
Assiste : J.P. Lacoux, P. Bana, O. Hayes

sous la présidence de A. Amiel

La séance est ouverte à 17h15, au siège de la FFHB.

1 Le procès verbal de la réunion du Bureau Exécutif du 11 septembre est adopté, sous réserve de remplacer, au point 12, Stéphane. Faravari et Olivier Geral par Nathalie Ros et Marc Virapin comme membres de la commission de surveillance des opérations électorales.

2 - Assemblées générales électorales régionales

Suite aux différents courriers adressés aux Ligues par la commission des statuts et de la réglementation au sujet de la tenue de leur assemblée générale électorale, la FFHB sera représentée dans les Ligues suivantes par :

- J. Taillefer en Bourgogne (15 octobre),
- J. Férygnac ou C. Perruchet en Midi - Pyrénées (23 octobre)
- F. Serex en Bretagne (23 octobre)
- J. Férygnac ou C. Perruchet en PIFE (6 novembre)

Il est rappelé que la surveillance des opérations électorales doit être conduite conformément aux statuts des Ligues, et qu'elle consiste notamment à s'assurer de la validité des candidatures et à vérifier que le protocole garantit le bon déroulement des élections (appel des candidats, désignation des scrutateurs, appel et vote des clubs, supervision du dépouillement, annonce des résultats, signature des procès verbaux, etc ...).

3 - Elections internationales

A. Amiel et P. Bana présentent les différentes candidatures aux élections à l'IHF de décembre prochain, arrêtées le 1^{er} septembre :

Président : S. Holmqvist (Suède) et Hassan Moustafa (Egypte)

1^{er} Vice - Président : M. Barda (Rep Tchèque), R. Hahn (France) S. Holmqvist (Suède), T. Khouaja (Tunisie) et U. Strombach (Allemagne).

Secrétaire Général : J. Kaiser (Luxembourg), G. Langevoort (Pays Bas), P. Mühlmatter (Suisse) et D. Tawakoli (Iran).

Trésorier : C. Lottas (Chypre) et M. Roca (Espagne)

A noter également la candidature de P. Soubranne aux Présidences de la « Commission of Coaching and Methods » et de la « Commission for Promotion and Public Relations », de P. Bana comme membre de la « Commission of Organising ad Compétitions » et de F. Garcia comme membre de la « Commission of the Playing Rules and Referees ».

Après concertation lors de leur dernière réunion à Rome, les pays de la conférence méditerranéenne ont décidé d'adresser un courrier aux deux candidats à la présidence pour leur poser un certain nombre

de questions, et de les rencontrer après réception de leurs réponses. Ils arrêteront leur position à l'issue de ces rencontres.

4 – Jeux Olympiques

P. Bana fait un compte rendu du déroulement des Jeux Olympiques.

4.1 – En ce qui concerne l'équipe de France féminine, ce compte rendu s'appuie sur une analyse historique (passage de la 10^{ème} à la 1^{ère} place mondiale en relativement peu de temps), une analyse médicale (groupe « âgé » sans que l'âge ait de conséquences sur le niveau de performance), une analyse des forces internationales (les potentiels du Danemark, de la Corée et de la Norvège sont supérieurs à celui de la France, qui est au niveau de ceux de la Hongrie et de l'Ukraine), une analyse des aspects techniques et tactiques (amélioration en attaque après le championnat du Monde, fléchissements en défense). Il se termine par des recommandations en vue du championnat du Monde 2007, qui doit être un projet structurant pour la FFHB.

4.2 – En ce qui concerne l'équipe de France masculine, ce compte rendu s'appuie sur une analyse des points forts (qualité de la préparation, amélioration du jeu sensible en attaque, investissement des joueurs dans le projet), des points faibles sur les aspects psychologiques (mauvaise appréhension du quart de finale avec une trop forte fixation sur le dernier match de poule, perte de vigilance de la part des joueurs, recherche excessive de la consensualité de la part de l'entraîneur) et les aspects techniques (faillite individuelle de joueurs majeurs au moment clé, gardiens en difficulté et échecs dans la finition en attaque lors du quart de finale). Les décisions prises concernent bien sûr la conservation des points forts, mais aussi la mise en place d'un management plus directif et la fixation d'objectifs pour les prochains championnats du Monde (même objectif de médaille qu'aux Jeux Olympiques).

5 – Le Bureau Exécutif adresse ses félicitations à Alain Smadja pour son élection à la présidence de la Ligue Nationale de Handball.

6 - Conférence méditerranéenne

Lors de la dernière réunion à Rome, les décisions suivantes ont été prises :

- La France et l'Italie ont proposé la suppression (provisoire) de la coupe latine masculine ; l'Espagne et le Portugal doivent donner leur réponse.
- Un championnat méditerranéen masculin (garçons nés en 86-87) sera organisé en Grèce du 14 au 21 février 2005.
- Un « Mondialito » masculin (garçons nés en 88-89) sera organisé en Tunisie du 31 janvier au 6 février 2005.
- La coupe latine féminine (filles nées en 88-89) sera organisée au Portugal du 22 au 26 mars 2005.
- Un championnat méditerranéen féminin (filles nées en 90) sera organisé en Turquie pendant la première quinzaine de septembre 2005.

7 - Commission nationale de discipline

Sur proposition de Michel Grout, Président intérimaire de la commission nationale de discipline jusqu'aux prochaines élections fédérales, le Bureau Exécutif valide la nouvelle composition de la commission :

- Président : Michel Grout
- Secrétaire : Christophe Chaumond
- Membres : Simone Bernoville, Jean-Pierre Fauchet, Claude Gallant, Jean Laterrot

8 - Jury d'appel

Sur proposition de Claude Bouligaud, et conformément à l'article 7.2 du règlement disciplinaire fédéral, le Bureau Exécutif désigne Michel Persiaux chargé d'instruction des affaires disciplinaires traitées par le Jury d'appel. Conformément à l'article 7.6 du même règlement, Michel Persiaux reçoit délégation du Président de la Fédération pour toutes correspondances relatives à l'instruction des affaires. Cette désignation respecte les règles de cumul des mandats énumérées à l'article 19 du règlement intérieur fédéral.

9 - Conseil des Présidents de Ligue

Le Bureau Exécutif prend connaissance du compte rendu de la réunion du Conseil des Présidents de Ligue des 21,22 et 23 mai à Dunkerque.

10 - Contrats TV

A. Amiel rend compte des entretiens qu'il a eu en compagnie de P. Bana et P. Soubranne avec les responsables de Sport+ (MM Denisot, Poulain et Douillet) et Eurosport (MM Lelay, Prudhomme et Godet). L'appel d'offres (par lots) devra être lancé en janvier 2005. France Télévision sera également consultée.

11 – Marketing et partenariats

11.2 – Harry's a annoncé la fin de son partenariat avec la FFHB en décembre 2004.

11.3 – Une rencontre avec les responsables d'Adidas est prévue le 15 octobre prochain.

12 - Le Bureau Exécutif prend connaissance du compte rendu établi par J.P Feuillan relatif au championnat d'Europe des nations Espoirs masculins qui s'est déroulé du 31 juillet au 15 août 2004 en Lettonie. Avec quatre victoires (Macédoine : 29-22, République tchèque : 36-22, Lettonie : 33-31, Suisse : 32-21) et trois défaites (Allemagne : 23-27, Slovénie : 26-27, Espagne 27-32), la France termine à la 9^{ème} place

13 - Le Bureau Exécutif prend connaissance d'un courrier de la Fédération Sportive de la Police Française rendant compte des résultats du 1^{er} championnat d'Europe de Handball féminin qui s'est tenu sous l'égide de l'Union Sportive des Polices d'Europe du 4 au 10 septembre 2004 au Danemark. La France termine à la troisième place derrière l'Allemagne et la Norvège et devant le Danemark et la Suède.

14 – Le Bureau Exécutif prend connaissance d'un courrier de l'Association Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair Play décernant à Estelle Vosgein, joueuse de l'équipe de France, un Diplôme d'Honneur « Esprit Sportif ».

15 – Le Bureau Exécutif procède au tirage au sort du tour de coupe de France féminine opposant les clubs de D1 et D2 (le premier nommé reçoit) :

Issy les Moulineaux HB	-	US Mios - Biganos
Le Havre AC	-	SC Angoulême
HB Octeville/mer	-	CA Bègles
CS Vesoul Haute Saône	-	SA Mérignac
HB Metz Métropole	-	HB Cercle Nîmes
ESC Yutz HB	-	Aunis HB La Rochelle Périgny
SUN AL Bouillargues	-	Noisy le Grand HB
Bordes Sports	-	CM Aubervilliers
HOC St Cyr/mer	-	Toulon Var HB
ASU Lyon - Vaux en Velin	-	Le Pouzin HB 07
CJF Fleury les Aubrais	-	ES Besançon
Nantes Loire Atlantique HB	-	Cercle Dijon Bourgogne

16 – Conformément aux articles 7.2.1 et 14.2.1 des règlements particuliers des coupes de France, le Bureau Exécutif désigne les membres des comités de pilotage des coupes de France masculine et féminine : C. Scarsi, J. Taillefer, C. Zakarian et D. Costantini.

16 – Suivi budgétaire

16.1 - Le Bureau Exécutif prend connaissance de la situation budgétaire au 31 août 2004. Les dépenses ont été réalisées à hauteur de 65% du budget prévisionnel (6 407 k€), ce qui est cohérent par rapport à la période de l'année (8 mois sur 12) et par rapport à l'exécution à fin août 2003. Les recettes ont été réalisées à hauteur de 65% du budget prévisionnel (6 912 k€), ce qui est également en phase avec les prévisions. On enregistre une croissance des recettes par rapport à fin août 2003 qui

s'explique par les versements plus rapides de l'aide de l'Etat et par la croissance des recettes statutaires et marketing.

16.2 – Le Bureau Exécutif valide une augmentation du montant de l'indemnité kilométrique au-delà de 200 kms à 0,18€ au lieu de 0,16.

La séance est levée à 21h30

Claude PERRUCHET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' and 'P' intertwined, with a horizontal line extending to the left.

Secrétaire Général

André AMIEL

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping 'A' and 'M' with a long, thin vertical stroke extending upwards from the 'M'.

Président de la FFHB